

## Bilan de la qualité de l'eau potable - Verrières Saint-Alexandre 2022


### Information générale

Nom de l'installation de distribution :	Verrières Saint-Alexandre
Numéro de l'installation de distribution :	90313735 (puits) et X0011475 (réseau)
Nombre de personnes desservies :	75
Date de publication du bilan :	28 février 2023


### Responsable légal de l'installation de distribution

Nom : M<sup>e</sup> Catherine Bouchard

### Préparé par

Nom : France Barsalou  
Fonction : Technicien contrôle-qualité des eaux  
Coordonnées : fbarsalou@granby.ca/450-361-6098  
Signature : 

### Approuvé par

Nom : Hugo Noël, ing.  
Fonction : Coordonnateur Division traitement des eaux  
Coordonnées : hnoel@granby.ca/450-776-8363  
Signature : 

1. Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée en 2022

Paramètres analysés	Lieu de prélèvement	Échantillons exigés par le RQEP <sup>1</sup>	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP <sup>2</sup>
Coliformes totaux	réseau	24	56	0
E. Coli	réseau	24	56	0
Entérocoques	puits	12	41	1
E. Coli	puits	12	41	0
Coliphages F-spécifiques	puits	0	9	0

<sup>1</sup>Articles 11, 12 et 21.1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

<sup>2</sup>Paramètres microbiologiques de l'annexe 1 du RQEP

1.1 Présence microbiologique

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Paramètre analysé	Respect du RQEP
10 octobre 2022	114, rue Milan (puits)	Entérocoques	Non

Note explicative du ou des non-respect(s) du RQEP :

L'analyse du 10 octobre 2022 d'un échantillon prélevé au puits des Verrières Saint-Alexandre situé au 114 rue Milan a révélé la présence d'Entérocoques et a été confirmée par le laboratoire accrédité le 13 octobre 2022. Suite au résultat, un avis d'ébullition a été émis et le puits a été isolé. Des échantillons ont été prélevés sur le réseau pour s'assurer qu'il n'y avait pas de contamination et l'avis d'ébullition a été levé le 15 octobre 2022.

2. Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée en 2022

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP <sup>3</sup>	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP <sup>4</sup>
Antimoine	1	1	0
Arsenic	1	1	0
Baryum	1	1	0
Bore	1	1	0
Cadmium	1	1	0
Chrome	1	1	0
Cuivre	2	3	0
Cyanures	1	1	0
Fluorures	1	1	0
Nitrites + nitrates	4	4	0
Mercure	1	1	0
Plomb	2	3	0
Sélénium	1	1	0
Uranium	1	1	0

<sup>3</sup>Articles 14, 14.1 et 15 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

<sup>4</sup>Paramètres concernant les substances inorganiques de l'annexe 1 du RQEP

**Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :**

### 3. Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée en 2022

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP <sup>5</sup>	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP <sup>6</sup>
Turbidité	12	24	0

<sup>5</sup>Article 21 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

<sup>6</sup>Paramètres concernant la turbidité de l'annexe 1 du RQEP

#### 3.1 Informations sur le ou les dépassement(s) du RQEP

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Résultats

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

--

**4. Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée en 2022****4.1 Trihalométhanes**

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP <sup>9</sup>	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Moyenne annuelle des résultats trimestriels <sup>10</sup> (Norme ≤ 80 µg/L)
Trihalométhanes totaux	4	4	37,9

<sup>9</sup>Article 18 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

<sup>10</sup>Paramètres concernant les substances organiques de l'annexe 1 du RQEP

**Note explicative sur le dépassement de la moyenne annuelle des résultats trimestriels :**

--